vous travailliez à faire triompher le 6 mai la République sur le nom de G. Potié. (Applaudissements prolongés. — Cris de tout cul ! Vive Potié !).

M. Georges Potié, candidat, maire de Loos, a la parole. Comme à Mons-en-Pévèle, à Seclin, à Lomme, il est très applaudi et remporte un véritable succès par la franchise de ses déclarations succès républicain s'il en fût. Il remercie d'abord M. Gombert de sa brillante conférence et surtout de sa foi républicaine et de son énergie. Puis il développe sa profession de foi :

### Questions politiques

Pour ceux d'entre vous qui ont connu mon père, pour ceux qui connaissent mon frère, je n'ai pas besoin d'exposer mon programme politique. Je suis l'élève respectueux et fidèle du premier, le collaborateur du second. — Nos idées sont les mêmes. Nous avons toujours combattu pour la liberté contre tous ceux qui ont cherché à l'opprimer.

Mon père était au premier rang de ceux qui luttaient contre le despotisme de l'Empire. Il était républicain à une heure où il y avait quelque mérite à l'être, où tous ceux qui avaient le courage de se dire ou de s'afficher tels, étaient en butte à toutes les persécutions, à toutes les vexations des agents de Bonaparte. (Applaudissements).

Mon père fit partie de cette phalange de républicains sincères, les Testelin, les Masure, les Pierre Legrand, les Joseph Coget, qui ne cessèrent que nous n'ayions, mon frère Auguste et moi, dès notre première jeunesse, partagé les luttes que notre père soutint durant sa vie pour la liberté et pour la République. (Applaudissements).

Il m'est doux de me rappeler que, lorsque mon frère se présenta, en mai 1885, au Conseil général, la première personne qui l'encouragea à poser sa candidature, qui le réconforta dans la lutte entreprise, qui l'aida de ses conseils et de son argent, ce fut M. Joseph Coget, l'oncle de M. J.-B. Coget.

Que ceux qui se souviennent encore des luttes soutenues sous l'Empire réfléchissent à ce qu'était alors le candidat qui se réclame aujourd'hui du parti républicain. Qu'ils nous disent dans quels rangs combattaient les ancêtres de M. Delesalle.

Peut-il au même titre que je viens de le faire, se recommander à vous d'un passé républicain sans défaillance... A-t-il toujours lui-même lutté d'une façon bien énergique pour la défense de notre parti ?

A-t-il l'esprit républicain, l'âme républicaine ? N'est-il pas, malgré tout, malgré lui par ses intérêts, par ses alliances, par cet atavisme inconscient qui nous rattache toujours aux convictions de nos ancêtres, n'est-il pas un réactionnaire défroqué ? (Applaudissements).

Je ne veux pas attaquer personnellement mon concurrent. C'est à ses idées seules que je veux m'en prendre. C'est sur la façon dont nous comprenons les libertés et les principes que nous différons.

Qu'a fait M. Delesalle à la Chambre depuis huit ans ? Quelle a été son attitude dans les discussions politiques qui ont divisé les partis ? Comment a-t-il voté ?... De quelle façon a-t-il représenté les républicains dont il était le mandataire ?

Vous le savez... (Applaudissements. — Cris de à bas Delesalle !)

Que ceux qui approuvent son attitude lui demeurent fidèles, mais qu'ils renoncent à se dire des républicains sincères et convaincus...

On nous dit qu'il ne faut excommunier personne, qu'il faut largement ouvrir les portes de la République à tous ceux qui veulent servir à elle sincèrement, loyalement, sans esprit de retour aux idées monarchiques...

Est-ce une raison pour que nous admettions ces nouveaux venus à l'honneur de porter notre drapeau ?... Devons-nous les placer au premier rang ?

Il faut se rendre compte que ces nouveaux venus encore qu'ils aient pour leur propre compte renoncé à faire le jeu de la réaction, restent entourés d'amis, de parents, qui n'ont pas renoncé, eux, à se servir de ces transfuges pour arriver à leur but.

A côté de ces néo-républicains, dont je consens à ne pas discuter la sincérité, il en est d'autres qui se sont glissés parmi nous à leur suite avec des intentions suspectes, et qui n'hésiteraient pas, si l'occasion leur en était offerte, à étrangler la République.

Que M. Delesalle le veuille ou non, s'il est élu contre moi, l'élu des [illegible], il sera leur tributaire, il sera leur esclave.

Et c'est pourquoi j'ai cru de mon devoir, sur la demande de tous nos amis politiques, d'opposer à cette candidature équivoque celle d'un vieux républicain, d'un républicain sincère, dont le caractère et les opinions n'ont jamais varié et ne se sont jamais démentis (Salve d'applaudissements).

M. Gombert vous a exposé presque toutes mes idées politiques, qu'il me suffise donc de vous parler de mon programme agricole. J'énumérais les réformes, que je désire, dans ma profession de foi ; dans la sienne, M. Delesalle, à mon grand étonnement, a reproduit mes phrases presque textuelles : c'est une façon d'être conservateur. Le député surtout travaille, dit-il, des mélasses françaises ; soit, nous n'en doutons pas, et les mélasses allemandes lui coûtent plus cher. M. Delesalle est un industriel avant tout, mais non cultivateur.

Une fois les élections terminées, les propres intérêts, négligés un peu pendant la période électorale, l'absorbent seuls, et pourtant, est-il intérêts plus délaissés que ceux des cultivateurs qui souffrent lamentablement de ce malaise général qu'on a appelé la crise agricole ? Il y a sur ce point des réformes générales à entreprendre, notamment la suppression de l'impôt foncier, pour dégrever le petit cultivateur (Applaudissements).

En résumé, il suffit de constater quels sont actuellement les patrons de M. Delesalle. C'est la *Dépêche*, c'est l'*Echo du Nord*, c'est surtout la *Croix*, tous les pires journaux réactionnaires. De ses patrons, je m'en vante pas, moi le partisan d'une politique d'union de ceux qui ne rétrogradent jamais, de tous les citoyens vraiment républicains sans épithète, car on est républicain ou on ne l'est pas. En avant donc pour la République et le 6 mai nous ferons triompher tous ensemble l'idée du progrès républicain dans la démocratie ! (Triple salve d'applaudissements. — Cris de vive Potié !).

M. Lepeuple met aux voix l'ordre du jour suivant présenté par M. Lemaire Bernard :

« Six cents électeurs de Pont-à-Marcq et des communes voisines, réunis dans la salle Pollet-Laruy, après avoir entendu M. Gombert et les déclarations du candidat, acclament la candidature vraiment républicaine de M. Georges Potié et s'engagent à faire triompher le 6 mai prochain, celui qui incarne si bien, dans ce canton agricole, leurs intérêts et leurs aspirations ».

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité par acclamations. (Cris de Vive Potié).

M. Lepeuple remercie l'auditoire et lève la séance au cri de Vive la République ! — Cris nombreux de Vive Potié ! Vive la République !

## La réunion d'Houplin

Une conférence aura lieu, aujourd'hui mardi, à 8 heures, salle Bouvier-Lemaire, par M. Gombert, de Fournes, sous la présidence de M. Aug. Potié, sénateur.

Nous invitons nos amis politiques à y assister nombreux.

Si le parti républicain en entier de la 8e circonscription désire l'échec du renégat Delesalle, nous autres, Houplinois, nous lui souhaitons un écrasement en règle.

C'est grâce à lui, à ses mensonges et à ses manœuvres, que notre village doit d'être doté d'un Conseil réactionnaire. Il est bon que le fait soit porté à la connaissance de la circonscription entière, lui qui proteste encore de ses opinions républicaines.

Depuis que M. Delesalle est entré dans la vie politique, il n'a fait que mentir ; aussi, électeurs de la 8e circonscription, ne vous laissez pas prendre à ses promesses, il ne les tiendra pas ; la preuve en est déjà faite, mais nous tenons à vous signaler un incident inédit qui édifiera les moins crédules.

Lors des élections complémentaires qui eurent lieu l'année dernière, craignant que M. Delesalle n'apportât aux cagoulards d'Houplin l'appui de son influence comme en 1904, nous avions songé à rétablir l'équilibre en mettant dans l'autre plateau de la balance son écharpe de sénateur.

Nous avions donc demandé à M. Aug. Potié de bien vouloir accepter la présidence d'une réunion électorale, faite par un enfant d'Houplin, qui avait bien voulu apporter la bonne parole à ses concitoyens.

M. Potié acquiesça en réponse.

Lorsque nous retournâmes pour en connaître le sens, il nous dit qu'il avait vu M. Delesalle à la préfecture [illegible] au moment où [illegible]

Conseils généraux et que le colloque suivant s'était engagé entre eux :

— Allez-vous à Houplin, Monsieur Delesalle ?
— Si vous y allez.
— Dans ce cas, je m'abstiendrai.
— Et moi aussi.

M. Potié tint sa parole, il ne vint pas, mais quelle ne fut pas notre surprise de voir apparaître à la dernière lueur du jour, et à deux reprises différentes, M. Delesalle et son gendre qui venaient soutenir la liste cléricale.

C'est qu'il fallait réserver l'avenir. Si M. Delesalle devenait sénateur, pour qui donc serait la circonscription, si ce n'est pour M. Colrat ?

Mais le suffrage restreint s'est chargé de refréner l'ambition de M. le Député.

Ainsi électeurs, vous voilà prévenus. Vous voyez quelle confiance on peut avoir en M. Delesalle. Si les engagements pris publiquement ne sont pas tenus, que penser des promesses faites à l'oreille ?

Ah ! vous nous avez combattus, M. Delesalle, à nous la revanche ! Nous faisons appel aux vrais démocrates de la 8me circonscription et nous leur demandons un vigoureux coup de main.

*Un groupe d'électeurs houplinois.*

### LES RÉUNIONS

**A Camphin-en-Carembault.** — Mercredi 2 mai, à 2 heures du soir, salle Longuépée-Longuépée, conférence par M. de Lauwereyns.

**A Wavrin.** — Vendredi 4 mai, à 6 heures du soir, salle Delfosse-Baudouin, sous la présidence de M. A. Potié, sénateur, conférence par M. Médéric Dufour, professeur à la Faculté des Lettres.

## 6e Circonscription de Lille

## L'Homme masqué de Bouvines

Les électeurs de la 6e circonscription de Lille s'amusent beaucoup de l'agitation oratoire du seigneur Dehau de Bouvines qui s'est mis en tête de faire entrer dans les cervelles républicaines cette conviction qu'il est un sincère et fervent ami de la liberté.

Il le répète partout avec une persévérance digne d'un meilleur emploi.

Malheureusement, on ne le croit guère, et les électeurs qui raisonnent sourient irrévérencieusement en pensant au passé du bon candidat, à ses relations politiques, et à l'attitude caractéristique des bons larrons du cléricalisme qui se figurent que la doublure de sire de Montalembert trompera le collège électoral en s'affublant d'une capote aux couleurs démocratiques.

Tout ce monde-là, en qui fleurit le sainte vertu des tartufes et des escobars, se trompe étrangement.

Si messire Dehau est républicain, où donc est gîté le candidat clérical qui doit récolter, sans en perdre un seul, les suffrages de la basse-cour des sacristies et des patronages ? On chercherait vainement ce porte-parole des bleus, le représentant salarié et dévoué des aspirations césariennes et ultramontaines, — L'homme en qui les calomniateurs des *Croix* ont mis leur espoir, c'est le châtelain masqué de Bouvines, le verbeux et encombrant Dehau qui traîne derrière lui la robe du jésuite et tout un relent d'inquisition et d'office central.

M. Dehau succède modestement à de Montalembert. Il eût été très heureux de rester son porte-queue et de travailler, pendant cette nouvelle période électorale, avec un quarteron de vicaires épileptiques, à lui ménager une nouvelle accession au pinacle. Mais de Montalembert est honnête et ne veut pas mentir ou renier sa foi royaliste. Et c'est pourquoi, adversaire irréconciliable mais digne de nos institutions, il laisse à son suivant fidèle, qu'il est sans doute moins scrupuleux sur le choix des moyens, — la tâche désagréable et avilissante de mendier un mandat législatif en s'attifant de défroques menteuses.

Pour quiconque connaît la 6e circonscription, la défaite du sire de Montalembert était certaine. Pour la comparse négligeable qui essaie de lui succéder, ce sera l'écrasement lamentable et ridicule.

Cette élection doit comporter une leçon de moralité politique. Le verdict des électeurs souffletera d'une façon retentissante le fl[a]gorneur qui renie ses croyances et son programme et entreprend d'enrayer la marche du progrès républicain en nous volant nos principes et notre drapeau.

A bas les masques !

Delecroix, candidat de la République honnête et largement affirmée, sera le 6 mai le député de la 6e circonscription de Lille et il restera en puissant baron Dehau, redevenu ce qu'il a toujours été, le champion éploré et malheureux du trône et de l'autel, la joie intime de faire amende honorable de ses indignes palinodies et à attacher, d'une main pénitente, un très lourd crêpe au drapeau bleu fleurdelisé de son manoir de Bouvines.

*Un du Tiers-Ordre.*

## 8e circonscription de Lille

## Les réunions électorales

Toutes les réunions républicaines organisées successivement dans les divers quartiers sont l'occasion de succès éclatants pour le vaillant candidat républicain, M. Dron, et ses causeries empreintes du plus pur souffle démocratique et avec cette belle franchise que chacun se plaît à constater chez celui que, depuis 16 ans, nous avons le bonheur d'avoir comme représentant.

Samedi soir, encore, à l'Epinette, un auditoire compact, massé dans la boulière de l'estaminet Vermeesche, a montré, par des applaudissements sans cesse renouvelés, tout le plaisir qu'il éprouvait à entendre un langage franchement républicain.

Avant le sympathique député sortant, un membre de la Solidarité fit un vibrant discours et montra à chacun le chemin à suivre et le devoir à accomplir.

Puis M. Dron, pendant plus d'une heure, entretint les citoyens de toutes les questions auxquelles ils s'intéressent, de ce qui a été fait, de ce qui reste à faire. Son succès a été particulièrement vif.

Dimanche prochain, ce sera la victoire.

## 9e Circonscription de Lille

## CONFÉRENCE A COMINES

### *1.200 électeurs acclament la candidature de M. Ducarin*

A 7 heures du soir, M. Ducarin a tenu une grande réunion dans la salle de la *Fraternité*.

1.200 électeurs y assistèrent. Nous invoquons ici le témoignage du *Journal de Roubaix* pour prouver la profonde exactitude de ce chiffre.

M. Cousin, premier adjoint, a pris la parole.

Après avoir rappelé les véritables principes pour lesquels les républicains luttent en ce moment, principes de morale et d'équité, en même temps que d'ordre, il a rappelé ensuite la multitude des travaux et des services accomplis par M. Ducarin. Son passé, fait tout de dévouement aux malheureux, aux pauvres, à la classe ouvrière ainsi qu'aux cultivateurs et petits commerçants qu'il a dégrevés, dans la mesure où il lui était possible, des patentes lourdes pour les faire peser par une répartition plus juste sur ceux qui par leur fortune étaient capables de les supporter, son passé, a conclu M. Cousin, nous garantit que M. Ducarin sera le représentant le plus énergique et le mieux désigné pour la 9e circonscription.

M. Cousin a été vigoureusement applaudi. Il cède ensuite la parole à M. Ducarin.

**M. DUCARIN**
*Maire de Comines*

Des applaudissements accueillent le candidat républicain.

Il rappelle, sur le ton énergique et positif qu'on lui connaît, les œuvres de son administration, c'est-à-dire les mesures qu'il a prises pour augmenter le trésor communal, si délaissé sous les administrations cléricales antérieures, mesures qui ont fait revenir au Trésor 21,000 fr. autrefois laissés entre les mains des cléricaux très intéressés dans leur politique.

Il rappelle ensuite la construction de l'hospice-hôpital, dont les plans sont compris sur une base toute moderne, la construction de la future école maternelle, l'agrandissement de la place publique, la création d'un jardin public, etc.

Puis M. Ducarin s'écrie :

Quels sont ceux qui ne voudraient pas reconnaître tout ce que j'ai fait pour vous, ouvriers et agriculteurs ? Mes adversaires m'ont outragé. Ils ont recours aux injures et aux mensonges.

Ouvriers et cultivateurs, c'est de vous que j'attends justice !

Je ne suis pas un ambitieux. La politique pour celui qui s'y jette est pleine de tourments et de fatigues. Mais je brigue aujourd'hui un mandat parce que je suis sûr, je suis sûr, je le répète, d'être utile à la 9e circonscription et de faire mon devoir pour elle tout entière, comme je l'ai fait pour mon village, comme je l'ai fait pour Comines.

Mille bravos accueillent ces dernières paroles. La salle tout entière est soulevée, et que le lecteur n'en doute pas, M. le reporter du *Journal de Roubaix* était là.

Ouvriers et cultivateurs, je le redirai parce que j'en suis fier et heureux ; j'ai vécu toute ma vie au milieu de vous. Je vous apporte des actes et non pas des paroles.

Arrivé à la fortune, je me rappelle les jours pénibles de mon enfance et le labeur opiniâtre de mon père. C'était, lui aussi, un homme d'action. (Oui, oui, crie l'assistance).

En même temps que j'espère, si j'ai l'honneur d'être votre député, de défendre vos intérêts comme je les ai défendus jusqu'à ce jour, je rentre aussi dans la lutte aujourd'hui pour assurer le triomphe des principes républicains.

Je respecte toutes les croyances. La liberté religieuse doit être respectée. Mais je combats le cléricalisme qui est toujours l'ennemi. Je combats ces partis rétrogrades qui nous ramèneraient aux tristes jours de l'Empire, l'oppression, la servitude dans l'intérieur du pays, la défiance dans les relations entre les citoyens et à l'extérieur, cette politique agressive, provocatrice, qui jetterait sur la frontière, selon le caprice d'un homme, la jeunesse et toutes les forces vives de la nation.

Dans l'intérieur du pays, aujourd'hui, le triomphe de la République, c'est le triomphe de la Justice et de l'Égalité.

A l'extérieur, c'est le triomphe de la raison qui seule décide et tranche les conflits comme à Algésiras.

Ainsi, citoyens, c'est par le travail et la raison que l'homme doit se conduire comme la société. *Le travail et la raison furent toujours* ma règle de conduite. C'est cette règle de conduite que je veux faire approuver par tous vos suffrages. »

On chante la *Marseillaise* et un vivat est chanté en l'honneur de M. Ducarin.

Tout à coup, le silence se rétablit et voici qu'un brave citoyen de Ste-Marguerite monte à la tribune. C'est M. Babillotte.

« Citoyens, dit-il, le 6 mai prochain nous allons cueillir les fruits de nos luttes. Le 6 mai sera le terme de nos efforts. Il faut que les républicains se groupent.

M. Ducarin est un enfant du pays. M. Groussau est un étranger, illustre par son opposition, par le culot qu'il a montré en prétendant avoir voté la loi de 2 ans, tandis qu'il s'est abstenu sur l'ensemble de la loi.

M. Groussau, royaliste, est ennemi de notre Constitution républicaine. D'autre part, il n'y a pas un cultivateur qui puisse citer un service qu'il a pu rendre. Il ne vient aujourd'hui dans la circonscription que pour réclamer les suffrages des électeurs. Avant la période électorale on ne le voyait jamais.

Eh bien ! citoyens, vous voterez pour M. Ducarin. Il est né au milieu de nous. Comme il vous le rappelait tout à l'heure en termes si émus, il est votre frère. Au pied du clocher à votre village, il a grandi avec nous sa première jeunesse. C'est avec vous et par vous qu'il veut servir son pays. (Bravos).

La séance est terminée à 9 heures.

M. Babillotte a été si intéressant dans sa chaleureuse improvisation que nous nous approchons de lui et il nous dit :

« Monsieur, j'étais républicain sous l'Empire. Depuis 45 ans je lutte pour mon parti. Ah ! nous avons traversé, nous, vieux républicains, des jours pénibles. On nous a persécutés et quand je vois, aujourd'hui, M. Groussau, oser se présenter comme candidat, je suis indigné et révolté. Et, ajoute M. Babillotte : « Un brigand, poursuivi dans la rue, s'enfuit en criant lui-même « au voleur » pour égarer la justice.

Pour tromper les suffrages et le peuple, l'Action libérale crie : « liberté ».

Le 6 mai sera un verdict solennel. Le peuple confondra l'imposture, la calomnie et le mensonge auxquels les membres de l'Action libérale s'abandonnent si naturellement et si aisément.

## Conférence à Wervicq

A 4 heures de l'après-midi, M. Ducarin a tenu dans cette petite localité une grande réunion.

400 électeurs y assistaient.

Il y a obtenu le même succès que celui qu'il devait trouver le soir à Comines.

## La profession de foi de M. Groussau

Enfin nous avons pu lire la profession de foi de M. Groussau ! Quelle est la morale politique que nous devons en tirer ?

C'est que M. Groussau, sans doute avec plus de réticences, s'affirme toujours le candidat, conservateur, réactionnaire, le candidat royaliste comme à St-Malo.

Il s'affirme comme le partisan toujours de l'opposition, non pas de cette opposition active et utile, mais de cette opposition stérile qui veille, au contraire, incessamment et voudrait au premier moment favorable frapper la République et la faire rouler sous les bottes d'un roitelet quelconque.

Le talent, certainement médiocre, de M. Groussau et que ses feuilles cléricales se sont plu à lui donner, était insuffisant pour en faire au milieu du parti républicain un homme utile.

Et, suivant la fortune de toutes les médiocrités qui trouvent plus de bonheur dans l'opposition, M. Groussau s'est jeté dans l'opposition, s'est mis à la tête du mouvement révolutionnaire clérical, mouvement dont les tristes phases ont rempli souvent nos chroniques, cédant aussi et naturellement aux instincts anti-républicains, anti-démocrates, qu'il a puisés sur le sol des Charentes.

M. Groussau, royaliste, parle de l'effroyable péril qui menace la République.

Pensez donc ! Si M. Groussau n'était pas là, mais la République serait perdue ! Faisons cependant cette concession, et reconnaissons avec le très éminent M. Groussau, que quand la France végétait sous l'Empire, l'effroyable péril dont il parle n'existait pas. Et voilà une médication toute nouvelle que M. Groussau nous enseigne. Voici un malade qui souffre, veut-il dire. Au lieu de supprimer le mal, supprimez le moribond, il ne souffrira plus.

Supprimez, dit-il, la République, elle ne sera plus en danger.

M. Groussau s'exprime comme cet illustre général, M. Jeannerod, candidat malheureux aux élections sénatoriales, qui s'écriait naïvement : — « Ah ! si nous étions au pouvoir, dans 24 heures, tout serait changé ! »

C'est-à-dire la République on la f..... par terre, et on installerait un Petit Prince du sang qui ferait respecter la liberté comme ses ancêtres.

Et M. Groussau ose réclamer les suffrages de ses électeurs. De quels électeurs ? Ceux d'il y a quatre ans ne sont plus là. Est-ce que M. Groussau ne se serait pas aperçu du mouvement républicain qui se dessine et qui travaille profondément la 9e circonscription ?

Laissons-lui toujours ses chères espérances.

Mais comment voudrait-il pouvoir leur donner dans six jours une réalité ? Il devient de plus en plus impopulaire et il ne cesse de le devenir encore en osant maintenir sa candidature contre celle de l'honorable **M. Ducarin**, enfant du pays, cet ardent défenseur des ouvriers, surnommé *le père des ouvriers*, celui-là qui sauve protéger en même temps les intérêts de l'agriculture et du commerce, tandis que le très éminent M. Groussau n'a défendu que les intérêts d'une caste politique et le maintien dans notre société de tout ce qui est inégalité, privilège et oppression.

Dans sa profession de foi, M. Groussau ne nous parle pas de son rôle quant à la loi injuste pour notre contrée qui a maintenu le privilège des bouilleurs de cru.

Il ne nous a pas dit qu'il avait refusé de voter quelques articles de la loi sur les retraites ouvrières. Nous autres, nous le dirons.

Mais ce que nous trouvons un peu fort *et ce qui nous fait accuser sa probité politique*, c'est quand M. Groussau a l'aplomb de dire à ses électeurs qu'il a voté pour la loi de deux ans.

C'est là un mensonge que le clérical M. Groussau fait devant les électeurs. Il n'est pas permis de se moquer de cette manière du suffrage universel.

M. Groussau ne nous dit pas, non plus, dans sa profession de foi qu'il a accepté, pour la défense de sa candidature, les procédés scandaleux auxquels ont recours tous ses amis de l'Action libérale, tandis que *les républicains agissent de la manière la plus correcte et la plus loyale.*

Ce n'est que par la calomnie, les insultes, les mensonges et la corruption que l'Action libérale fait les élections. Nous en donnerons des preuves.

Pourquoi M. Groussau ne vient-il pas répudier toutes les manœuvres de ses partisans ?

*Ce sont là les derniers moyens d'un parti dont le prestige est ruiné.*

M. Groussau aurait dû choisir une autre circonscription pour défendre sa doctrine. La 9e circonscription, comme celle de St-Malo, ne veut pas d'un étranger. Elle ne veut pas d'un Monsieur qui a sacrifié les intérêts de sa circonscription aux préoccupations étroites et égoïstes d'un parti et de quelques-uns. »

Tous les républicains, en une majorité écrasante, se grouperont et feront triompher le nom de l'honnête citoyen, du profond républicain, **M. Ducarin.**

La 9e circonscription prendra, dès le 6 mai, une place nouvelle dans la France républicaine. Elle aura exprimé comme tout le pays sa volonté de faire triompher les véritables principes d'ordre et de liberté.

## Une Circulaire

Les partisans de M. Groussau font distribuer une circulaire intitulée : « M. Groussau apprécié par ses adversaires. »

Que nous apprend cette circulaire ? Que M. Groussau a eu les éloges du *Figaro*.

Mais le *Figaro* est un journal réactionnaire, une grande feuille qui ne conçoit pas la République comme la conçoivent les bons et honnêtes ouvriers. Le *Figaro* est aujourd'hui un journal à la merci des nationalistes.

Le *Figaro* était donc dans son rôle en faisant l'éloge de M. Groussau, comme la *Croix* est dans son rôle en portant jusqu'aux nues les défenseurs des privilèges de l'ancien régime.

La circulaire nous apprend que M. Groussau a fait la guerre à tous les ministères qui ne plaisaient pas aux riches patrons et aux gros bourgeois ennemis de la démocratie.

La circulaire nous apprend enfin que l'ancien ministre Caillaux et M. Maurice Allard ont vanté le talent oratoire de M. Groussau. Cela prouve que les républicains sont moins sectaires que les cléricaux, voilà tout !

Mais la circulaire ne nous dit pas que les adversaires de M. Groussau n'ont jamais eu l'occasion de féliciter M. le candidat réactionnaire d'avoir fait de beaux discours en faveur de la classe ouvrière.

Les électeurs de M. Groussau auraient bien préféré que l'on pût parler du dévouement de leur ancien député pour les pauvres, pour les travailleurs.

Hélas ! M. Groussau a fait de beaux discours ! Il a défendu avec violence tout ce que défendent les financiers, les nobles, tous ceux qui rêvent pour la France le retour en arrière, qui voudraient que le suffrage universel redevienne le privilège de quelques-uns, que la liberté de la presse soit confisquée, la liberté de conscience abolie.

M. Groussau a fait de beaux discours pour favoriser les idées de tous ces hommes qui refusent d'écouter les légitimes revendications de la grande famille des travailleurs.

M. Groussau a fait de beaux discours pour combattre les hommes, sincères républicains comme l'abbé Lemire qui, épris de sublime idéal du relèvement social par de belles réformes, et de l'émancipation de l'ouvrier, consacrent leur vie à la noble cause du peuple, mais qui ne veulent pas se couvrir du manteau de la religion pour faire de la politique.

Oui, Monsieur Groussau, vous avez fait de beaux discours, vous avez aligné de superbes phrases, arrondi de sonores périodes, les ouvriers le reconnaissent, nous le reconnaissons aussi, mais vous n'avez fait que de retentissants discours. Vos actes, Monsieur, ne sont pas une preuve de votre dévouement à la cause ouvrière, au contraire.

Qu'est-ce que vous avez fait particulièrement pour les électeurs de la 9e circonscription ? Rien ! Rien !

Qu'avez-vous fait en faveur des ouvriers de Linselles ? Rien ! Qu'avez-vous fait pour les habitants de Bousbecque ? Rien ?

Qu'avez-vous fait pour les ouvriers d'Halluin ? Rien !

La circulaire, Monsieur Groussau, que vos amis ont fait distribuer pourrait porter pour titre :

M. Groussau vanté par ses amis de n'avoir fait que de beaux discours, mais pas autre chose.

## 1re Circonscription de Douai

Dans la 1re circonscription de Douai, les réactionnaires opposent à M. Debève, radical, et à M. Goniaux, socialiste, M. Dembray-Schmidt, organisateur des syndicats jaunes.

Dans la 1re circonscription d'Avesnes, M. Pasqual a pour concurrent clérical M. Parmentier, avocat, conseiller municipal de Lille.

### *Simples questions ?*

Est-il vrai que M. Dembray-Schmitt, candidat de la réaction aux élections législatives, se soit, tout récemment, par l'intermédiaire d'un commerçant douaisien, fourni d'une douzaine de nerfs de bœuf à bouts plombés, et dans quel but ?

## Les élucubrations d'un confrère

Dans son dernier numéro, la pieuse *Gazette* de Sin-le-Noble s'en prend à la candidature de l'honorable M. Debève qui « est une machine à voter. »

Nous passerons sous silence les railleries que le pieux correspondant juge bon de rééditer à propos du représentant de la 1re circonscription.

Ces plaisanteries toujours faciles, rarement spirituelles, ont déjà été ressassées un peu partout, notamment dans tous les torchons de sacristie. Le sympathique représentant aurait vraiment tort de s'en formaliser ; elles ne font tort à personne pas même à sa candidature, et comme arguments de polémique ils sont aussi stupéfiants et aussi cocasses tout à la fois.

Les électeurs savent bien que M. Debève n'est pas un orateur, mais les actes importent bien plus que de pompeux discours. Les bavards nationaleux ont fait perdre à la Chambre en intervenant à tout et hors de propos, pour se mettre en travers de projets propres à libérer la France démocratique du joug du Vatican, un temps précieux.

Qu'ont fait les Groussau, Plichon et autres Grosjean ? des discours ! Il en faut beaucoup pour améliorer le sort du peuple.

Sont-ils orateurs, les de Montalembert, les Bonte et autres Jaloux ? Ont-ils souvent pris la parole pour défendre des projets de loi ?

Sont-ils honnêtes : le renégat Lamy et le caméléon douaisien Cardon, devenus depuis quelque temps les piliers de la réaction cléricale et césarienne ; ce même Cardon (ah ! ne nous y frottons pas trop, ça pique) traîné aux gémonies, il y a quelques années, par l'*Echo Douaisien* et autres organes de curés, trouve son apologie dans ces mêmes journaux qui adorent aujourd'hui le beau spécimen qu'ils ont brûlé autrefois ; cependant que M. Cardon ose se déclarer républicain, mais ses amis sont bien compromettants pour sa candidature, « ce bloc enfariné ne nous dit rien qui vaille. »

M. Debève est resté fidèle à son programme, à son drapeau ; il n'a pas trahi la confiance que les électeurs lui ont, à plusieurs reprises, témoignée ; ils lui renouvelleront cette confiance le 6 mai prochain, malgré l'ironie qui caractérise l'entrefilet. Il est vrai que notre pieux confrère manie la raillerie avec une grâce comparable à celle d'un éléphant qui jonglerait avec des noisettes.

Nous attendons avec confiance le verdict des électeurs, certains d'avance qu'ils renverront l'honorable M. Debève occuper au Palais-Bourbon la place qu'il a détenue à la satisfaction de tous les républicains de gauche.

*Un groupe d'électeurs radicaux-socialistes.*

## 3e Circonscription d'Avesnes

## La Réunion du Quesnoy

### Brillante manifestation républicaine — La candidature Dehove acclamée par un millier d'électeurs

Dimanche, à quatre heures, a eu lieu à la mairie du Quesnoy, une imposante manifestation républicaine à l'occasion d'une réunion publique et contradictoire, organisée par les comités qui patronnent la candidature Dehove.

Un millier d'auditeurs y assistaient. Un grand nombre d'électeurs, n'ayant pu trouver place dans la salle, assiégeaient les portes grandes ouvertes ne se bornaient à entendre de la rue la voix des orateurs et les applaudissements et les acclamations répétés de l'auditoire.

Par acclamation le bureau fut constitué de la façon suivante : Président, M. D'Hennery, maire du Quesnoy ; Assesseurs, MM. Crespin, Williot, conseillers d'arrondissement ; Barlerieux, vice-président de la Ligue Républicaine.

M. Cantineau, conseiller général, retenu chez lui par des occupations inattendues, s'était fait excuser en envoyant son salut cordial aux républicains présents.

Successivement prirent la parole MM. Dehove, Vincent, et Debierre, et ce fut pendant une heure et demie un feu roulant de bravos, d'applaudissements et d'acclamations enthousiastes.

Dans une déclaration très courte, mais énergique et précise, M. Dehove condensa son programme :

Vous me connaissez, a-t-il dit en substance, depuis vingt ans que je suis sur la brèche au milieu de vous ; je n'ai donc pas besoin de vous dire, ni qui je suis, ni quelles sont mes idées. Au reste, un mot me suffirait ; j'ai planté mon drapeau au milieu du bloc et je ne veux, ni connaître d'ennemis à gauche, ni accepter de compromissions à droite. Vous m'avez vu à l'œuvre : tel j'ai été jusqu'à présent, tel je serai à l'avenir et je n'ai pas besoin d'ajouter que, si je me dévoue de toutes mes forces à la défense de vos intérêts, je m'efforcerai également de poursuivre sagement mais inlassablement, l'œuvre républicaine de progrès laïque et démocratique.

M. Dehove fut à plusieurs reprises interrompu par de chaleureux applaudissements, et sa péroraison fut accueillie par des bravos répétés et par d'unanimes acclamations.

Après lui, M. Vincent, ancien compétiteur de M. Dehove au congrès d'Aulnoye, prononça un discours éloquent qui produisit une excellente impression et enthousiasma par instants l'auditoire séduit par sa parole facile, élégante et animée d'une ardente conviction.

Je suis, dit-il, venu ici montrer par ma présence et par ma parole qu'après avoir été, fort amicalement, le compétiteur du citoyen Dehove devant le Congrès d'Aulnoye, quand il s'agissait de distinguer entre les personnes, je suis son allié devant le corps électoral dès qu'il s'agit de défendre sur son nom les principes communs aux républicains. La Réaction, qui semble avoir attendu parmi nous des dissidences, tapie dans l'ombre et le silence, déjà déçue dans ses espérances, sera dans 8 jours vaincue par notre union. Le bloc se présente à elle sans fissure, il l'écrasera sans effort. (Applaudissements répétés. Cris : Vive Vincent !)

Puis M. Vincent exposa à grands traits le programme radical. Inutile de dire que son éloquence exposé fut chaleureusement [illegible] Il fit ensuite une critique [illegible] de la profession de foi de M. Ducornet. Il [illegible] que ce candidat qui, sans présence [illegible] Dehove est blessant, le dénie [illegible] les reproche de ne point [illegible] à gauche, ou cherche ses amis qu'à [illegible].

Il fit voir que cette liberté dont se [illegible] M. Ducornet n'est que la liberté [illegible] liberté sans la justice sociale, nécessaire [illegible] organiser et mener à sa fin la [illegible].

Et il termina par un appel vibrant en faveur de la candidature Dehove, en faveur [illegible] vieux républicain qui veut le progrès par [illegible] lente et sage évolution de la démocratie [illegible] dée par les principes de fraternité, de [illegible] rité et de justice.

M. Debierre prit ensuite la parole. Son discours, haché par des applaudissements et des vivats, est un des meilleurs que nous lui ayions entendu prononcer. Il fit, avec une éloquence entraînante, le procès de la réaction toujours vaincue, mais toujours debout ; il traça le tableau lumineux des réformes sociales que attend la démocratie, et déclara, dans une magnifique péroraison, que tous les républicains, même les dissidents, devaient voter pour le citoyen Dehove, et s'unir étroitement contre le réactionnaire Ducornet patronné par la *Dépêche* et par la *Croix*. Cette péroraison fut accueillie par une ovation.

Aucun contradicteur ne s'étant présenté, le président engagea à son tour tous les républicains à voter en masse pour Joseph Dehove et mit aux voix l'ordre du jour suivant qui fut voté à l'unanimité :

Mille électeurs des deux cantons du Quesnoy, réunis le 29 avril 1906, après avoir entendu les déclarations énergiques du citoyen J. Dehove, et les éloquents discours des citoyens Vincent et Debierre, acclament la candidature du citoyen Dehove et s'engagent à faire triompher sur son nom la République démocratique.

Puis la foule poussa d'une seule voix le cri de : Vive la République ! et s'écoula lentement en chantant la *Marseillaise*.

On se souviendra longtemps au Quesnoy de cette imposante manifestation, unique dans les fastes électoraux de la circonscription.

## 1re circonscription de Cambrai

## Belle réunion électorale à Marcoing

Dimanche matin, à dix heures et demie, M. Alfred Le Roy, candidat à la députation pour la 1re circonscription de Cambrai, a fait dans la salle d'asile une conférence qui a obtenu un grand succès.

M. Le Roy était accompagné de M. Paul Bersez, sénateur-maire de Cambrai, de M. Leriche, conseiller général du Nord, et de M. Adolphe Delahaye, conseiller d'arrondissement du canton de Marcoing.

A leur arrivée, ces Messieurs furent reçus par M. Devillers, le sympathique maire de la ville. La Musique Municipale, habilement dirigée par M. Wilmot, joua la *Marseillaise*, puis deux magnifiques gerbes de fleurs furent offertes à MM. Le Roy et Bersez.

Lorsque le bureau fut constitué, M. Leriche, acclamé président, commença par remercier les électeurs d'être venus aussi nombreux à la conférence, puis, après avoir présenté M. Le Roy et fait connaître le but de la réunion, il donna la parole à M. Paul Bersez.

Dans un vibrant discours, fréquemment interrompu par les bravos, M. le Sénateur-Maire de Cambrai développa l'œuvre de la dernière législature : loi militaire, retraites ouvrières, séparation de l'Eglise et de l'Etat. Après avoir dit qu'il était fier d'avoir contribué par ses votes aux lois bienfaisantes données au pays par la République, il demanda aux électeurs de reporter la confiance qu'ils lui avaient toujours témoignée sur M. Alfred Le Roy, candidat du Congrès républicain.

M. le Président donna ensuite la parole à M. Le Roy, qui exposa son programme avec netteté, déclarant que s'il était élu député, il consacrerait tout son temps, toute son intelligence et toutes ses forces à poursuivre l'œuvre de son éminent prédécesseur.

M. *Le Roy* est un jeune et un ardent en qui le parti républicain peut avoir confiance. Il est bel homme, sympathique, a le regard franc et énergique. C'est un député d'avenir. Ses déclarations furent accueillies par d'unanimes bravos.

M. Devillers, maire de Marcoing, proposa à l'assemblée l'ordre du jour suivant :

« Les électeurs républicains de Marcoing, réunis le 29 avril en séance publique, après avoir entendu la profession de foi de M. Alfred Le Roy et ses déclarations franchement démocratiques, déclarent se rallier à sa candidature et prennent l'engagement de faire tous leurs efforts pour en assurer le succès. »

Cet ordre du jour fut voté à l'unanimité.

M. Bersez prononça encore quelques paroles, puis il leva la séance aux cris de : « Vive Marcoing ! Vive la République ! »

Les conférences données l'après-midi à Masnières et à Ribécourt ont également obtenu un succès qui permet d'assurer que le 6 mai M. Le Roy sera élu, à une très forte majorité, député de la 1re circonscription de Cambrai.

## Dans le Pas-de-Calais

## 1re Circonscription d'Arras

L'Union Républicaine Démocratique et Sociale de l'arrondissement d'Arras adresse aux électeurs l'appel suivant :

Citoyens et chers Camarades,

La coalition cléricale-nationaliste se rue avec l'énergie du désespoir à l'assaut des institutions laïques et républicaines.

Elle ne recule devant aucun moyen pour affrayer le pays et jeter le désarroi dans les rangs de la démocratie.

La loi sur les Congrégations a fait rentrer dans le droit commun des individus qui, sous prétexte de religion, avaient volontairement abdiqué leur liberté et leurs droits de citoyens et s'étaient soustraits aux devoirs sociaux et aux fonctions naturelles de tout être civilisé.

On essaya, mais en vain, d'apitoyer l'opinion publique sur leur sort ; les pères et mères de familles qui gagnent le pain quotidien à la sueur de leur front, et doivent peiner et souffrir pour donner la becquée à leurs petits, se refusèrent à plaindre ces congréganistes paresseux et [illegible], dont l'occupation capitale consistait à drainer l'argent des gogos pour combattre la République et son œuvre d'émancipation sociale.

La Loi de Séparation des Eglises et de l'Etat, loi libérale et juste qui respecte toutes les libertés, ne touche à aucun droit légitimement acquis, assure des pensions aux prêtres en activité au moment de son application, dévolue les biens des églises à leurs véritables propriétaires, c'est-à-dire aux fidèles, et laisse à chacun la faculté de pratiquer le culte qui lui convient dans [illegible] [illegible]

[illegible]

Ils constateront l'inutilité de leurs manœuvres... mais ne se découragent point !

Les inventaires, — [illegible] — [illegible]

[illegible]